

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, la Fonctionnaire déléguée est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société Opérateur de Transport de Wallonie (OTW), représentée par M. Peremans, dont les bureaux se trouvent avenue Gouverneur Bovesse 96 à 5100 Jambes.

Le terrain concerné est situé Rue du Moulin à Vent à 1300 Wavre et cadastré division 1, section L n°31A2, 31Y, 31/2 et 219/2B.

Le projet consiste en l'aménagement d'une nouvelle gare pour autobus, y compris édicules pour voyageurs et auvents/boxes pour vélos, et présente les caractéristiques suivantes :

- Réalisation d'un quai central (103m x 5m – 10 quais) ;
- Prolongement d'un trottoir coté gare SNCB ;
- Quai mixte TEC/SNCB (195mx3,50m/6.00/9.40m – 6 quais) ;
- Espace pour le stationnement vélos/moto accessible par la rue du Moulin à vent via la rampe d'accès existante (anciennement accès voitures) et par la gare des bus ;
- Optimisation du stationnement vélos par l'installation de boxes, d'arceaux et d'auvents ;
- Création d'un espace planté entre la gare autobus et la rue du Moulin à vent ;

Il s'agit essentiellement de travaux de voirie (pavage, pose de bordures, revêtement hydrocarboné, égouttage, raccordement électrique, mobilier urbain) et la pose de petites constructions (abris voyageurs, boxes et auvents vélos).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.41 du Code du Développement Territorial : la demande de permis comportant une demande de création, de modification ou de suppression de la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) ;
- Le 26 et le 30 septembre et les 10, 14 et 24 octobre 2019 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous à l'adresse suivante : place des Carmes 8 au 1er étage à 1300 Wavre) ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be.

À défaut, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 26 septembre et clôturée le 25 octobre 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be
- remises auprès du Service de l'Urbanisme dont les bureaux se trouvent Place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique relative au dossier n° 19/259.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Hage ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Place des Carmes, 2 à 1300 Wavre, le 25 octobre 2019 à 11h.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame dont le bureau se trouve place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

A Wavre, le 21 septembre 2019